



Invitation à l'Assemblée Générale Extraordinaire et à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association Technistub

Le 18 Décembre 2014,

Cher Membre, cher Ami(e),

Suite aux récentes réunions d'information et de débat sur le futur de Technistub, il est temps de se réunir pour faire un choix qui engage l'association et son avenir. Une assemblée générale extraordinaire a pour but de présenter les options et que les membres décident par un vote de l'orientation à suivre. Cette assemblée générale extraordinaire sera suivie d'une assemblée générale ordinaire pour présenter et voter les bilans 2014 puis élire l'équipe qui mettra en oeuvre le projet retenu.

Venez et participez nombreux à ces 2 assemblées générales

le Vendredi 23 Janvier 2015
au carré des associations
(100 avenue de Colmar, Mulhouse)

19h00 Accueil et adhésion à l'association

20h00 Assemblées Générales

Mot d'accueil du président

L'ordre du jour de ces 2 assemblées est provisoire. Les membres actifs peuvent proposer des points particuliers à l'ordre du jour de chacune de ces assemblées et ce jusqu'à 15 jours avant la date des AG.

Assemblée Générale Extraordinaire (AGE)

1. Rappel de la situation de l'association
2. **Exposé des différentes options par leurs porteurs**

- A l'heure actuelle, seules deux options sont à l'ordre du jour :
 - Km0
 - OpenParc/OpenFab
- Toute autre option devra être communiquée au Conseil d'Administration (CA), au plus tard 15 jours avant l'AGE, pour la faire figurer à l'ordre du jour définitif.

3. Echanges avec l'assemblée.

Avant l'AGE, les membres peuvent s'inscrire sur la partie privée du forum (<http://www.technistub.fr/forum>) et consulter/échanger sur les différentes options.

4. Vote des membres. Dépouillement et proclamation des résultats.

Assemblée Générale Ordinaire (AGO)

1. Rapport moral du Président (année 2014), vote

2. Rapport d'activité (année 2014), vote

3. Rapport financier du Trésorier (année 2014), vote

4. Renouvellement des membres du conseil d'administration

- Présentation des candidats et vote.
- **Les membres actifs souhaitant devenir membre du conseil d'administration sont invités à se manifester auprès de celui-ci (CA@technistub.fr) au plus tard 15 jours avant la tenue de l'AGO.** Il est rappelé que tout membre ayant fait acte de candidature peut la maintenir ou la retirer jusqu'au moment du vote.

5. Dépouillement du vote des différents rapports et du vote des membres du CA.
Proclamation des résultats

6. Exposé de la feuille de route pour l'option retenue lors de l'AGE. Les grandes lignes du projet seront présentées. Les points comme le fonctionnement de l'association, la cotisation annuelle, les tarifs d'accès aux machines, etc, pourront faire l'objet de décisions votées en réunion de CA ou lors d'une assemblée générale ultérieure. Vote et dépouillement.

7. Questions diverses

Il est rappelé que **pour participer aux votes lors des assemblées générales, il est nécessaire d'être membre actif** de l'association. Pour réadhérer à l'association, vous pouvez remplir le bulletin disponible sur le site web ou venir directement lors des sessions ouvertes du vendredi soir.

La soirée sera clôturée par un pot.

Au plaisir de vous revoir à l'occasion de ces Assemblées Générales,

Emmanuel LAURENT - Président de Technistub

<http://www.technistub.fr>